Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 34 (1962)

Heft: 4

Artikel: Urbanisme et constructions scolaires : un problème résolu : Clarmont, Reverolle, Vaux et Bussy-Chardonney se sont entendus pour construire ensemble une école

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-125283

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

des ensembles qui n'avaient jamais été achevés. Je me souviens d'un film où on voyait une bande de jeunes crapauds évoluer dans des terrains vagues. Les immeubles étaient achevés, mais les entrepreneurs étaient allés plus loin, construire d'autres logements sans se préoccuper de terminer les abords des premiers, il y a là une situation de fait intolérable.

Claude Mossé. — Si vous le voulez, nous allons aborder alors le problème le plus grave: pour que cette situation de fait change, il faut qu'on agisse; car les entrepreneurs ne sont pas des philanthropes, ils sont même tout le contraire de cela. Quelle peuvent être alors, la part et les exigences de l'Etat pour que cette politique change?

Jean-Pierre Vouga. — Ah! voilà le grand problème. Evidemment, lorsqu'il y a des déficiences, on est prêt à en accuser les pouvoirs publics. Ils n'ont certainement pas les moyens de parer à tous ces obstacles; essayons donc d'écouter les urbanistes! Eux au moins, à défaut de fournir les moyens, ils fournissent, et ça je puis vous en persuader! ils fournissent les méthodes. Ils sont en mesure de de dénoncer tous les excès, même si ces excès apparaissent déjà sur le papier. Ils sont en mesure de dire: cette solution-là n'est pas viable. N'allez pas demander davantage à l'Etat. Il faut tout de même qu'il puisse compter sur le bon sens de ses administrés.

Claude Mossé. — Voilà. Nous avons posé un problème qui est peut-être le vôtre ou qui pourrait le devenir demain. Il ne fait aucun doute qu'il touche aux fondements mêmes de la condition humaine, cette condition qu'il ne faudrait pas détruire sous prétexte de la moderniser.

Sténographié d'après la bande d'enregistrement. MP.

Urbanisme et constructions scolaires

Un problème résolu
Clarmont, Reverolle, Vaux et Bussy-Chardonney se sont entendus pour construire ensemble une école

L'an dernier, l'école du village, faute d'effectif, a dû fermer ses portes; mais, réunie aux communes de Reverolle, Vaux et Bussy-Chardonney, la commune de Clarmont a participé à la création du magnifique collège de Chaniaz qui voit chaque jour arriver les enfants des quatre points cardinaux. Heureuse innovation que cette communauté scolaire (comme l'a dit le président du groupe scolaire lors de l'inauguration dans un temps où tout est communauté, les habitants de nos villages ont mis en commun ce qu'ils avaient de plus cher: leurs enfants).

Le contact de ces gosses entre eux comme aussi une meilleure répartition de l'enseignement a été une réussite complète et porte déjà ses fruits. Cette nouveauté en matière scolaire est à recommander à toutes les communes que des problèmes analogues embarrassent.

Pour et contre la navigation sur le Rhin entre Bâle et le lac de Constance

On reparle actuellement beaucoup de l'ouverture du cours supérieur du Rhin à la navigation, entre Bâle et le lac de Constance. Du côté suisse, le canton d'Argovie a déjà procédé à de minutieuses enquêtes et fixé approximativement l'emplacement de son futur port: Brugg ou Klingnau. Cette solution ne fait évidemment pas l'affaire des Zurichois qui prétendent que le port doit leur appartenir. Leur choix: Eglisau. Ils ont même créé une Commission d'étude spéciale, qui a tenu séance pour faire le point de la situation. Après avoir constaté avec satisfaction que toutes mesures utiles allaient être prises pour empêcher la pollution des eaux en aval du lac de Constance, elle a voté une résolution comportant les sept points suivants:

1. L'augmentation du trafic dans les ports bâlois exige l'ouverture dans les plus brefs délais, de la navigation sur le cours supérieur du Rhin, le rail et la route n'arrivant plus à assurer l'évacuation normale des marchandises déchargées.
2. La réfection de l'usine hydro-électrique de Rheinfelden, qui sera prochainement entreprise, devra comprendre la construction d'écluses.
3. Des négociations devront être ouvertes le plus rapidement possible entre les autorités allemandes, autrichiennes et suisses, en vue de la conclusion d'un accord sur le statut de la nouvelle voie d'eau.
4. La mise en chantier de la première étape Bâle-Eglisau devra suivre immédiatement la conclusion de ce traité.
5. La seconde étape Eglisau-lac de Constance débutera dès que la première sera terminée.
6. Le Gouvernement zurichois poursuivra l'élaboration d'un plan d'équipement régional comportant notamment les voies d'accès au nouveau port, par le rail et par la route.
7. Le Gouvernement zurichois recherchera dans les plus brefs délais les voies et moyens de relier – sur le sol cantonal – les régions industrielles à la future voie d'eau.

Précisons que la commune d'Eglisau a déjà acquis tous les terrains nécessaires à l'établissement de son port.

Feuille d'Avis de Neuchâtel.